

LA PROTECTION INTERNATIONALE DE L'OUVRIER
ET LE PAPE PIE X

L'UNION internationale pour la protection législative des ouvriers a adressé au Saint-Père deux mémoires, dans lesquels elle le priaît de coopérer à la lutte contre le travail des femmes et le travail de nuit et contre l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes.

Le cardinal secrétaire d'Etat, l'Eme Merry del Val, a répondu aux mémoires dans une lettre adressée au conseiller national Scherer, de Saint Gall, par l'entremise du comte Sordeniri, délégué du Saint-Siège.

Voici la réponse du cardinal exprimant la pensée du Saint-Père.

Rome, 24 mars.

Très honoré monsieur,

Le délégué du Saint-Siège à l'union internationale pour la protection législative des ouvriers m'a remis les deux mémoires qui ont trait au travail des femmes et au travail de nuit et à l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes et que vous avez envoyés à tous les gouvernements.

Je me suis empressé de soumettre ces documents à l'examen du Saint-Père et ai l'honneur de vous assurer que Sa Sainteté en a pris connaissance avec le plus vif intérêt.